



# Le Cabrièrois

3ème trimestre 2012

## Bulletin trimestriel d'informations municipales



### Sommaire

|                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| Le mot du Maire                       | p.2       |
| Au fil des conseils, divers           | p.3       |
| Agence Postale, divers                | p.4, 5    |
| Synd.Ctre Hérault, Echo des Crozes    | p.6       |
| De nous à vous                        | p.7 à 9   |
| Cabri'Hier, Bibliothèque, autre info  | p.10 à 11 |
| Vie des associations & Vie économique | p.12 à 15 |
| Infos pratiques                       | p.16      |

**Consultez notre site web**  
<http://www.cabrieres34800.fr>

# *Le mot du Maire*

---

Bonjour à tous,

Nous voilà revenus vers vous avec ce journal après un été chaud, lourd et sec. Nous l'oublierons quand la fraîcheur et le froid vont s'installer dans le courant de l'hiver. La rentrée pour beaucoup d'entre vous c'est le retour vers l'école du village, le collège, le lycée et pour d'autre la fac. Ici nous avons eu le plaisir d'accueillir la nouvelle directrice Mme P Lacroix. Elle est déjà au travail avec tous nos petits (30 encore en 2012). Je lui souhaite en votre nom la bienvenue à Cabrières. Et ensuite bien sûr ce sont les vendanges en ce mois de « Vendémiaire » ainsi nommé sous la révolution. Là aussi je souhaite à nos vignerons une bonne récolte, mais, si j'ai bien noté, elle sera en diminution (la sécheresse est une nouvelle fois passée par là), mais certainement de bonne qualité. Nous aurons l'occasion de découvrir le vin nouveau A O C à partir du jeudi 15 novembre 2012. Il y aura la fête du primeur certainement les 16, 17 et 18 Novembre 2012, vous serez informés par l'Estabel en fête en temps voulu...Cabrières petit village du centre Hérault est toujours en mouvement...

Nous avons été attaqués dernièrement par une lettre ouverte au maire. C'est totalement injustifié, la limite des attaques fausses, mensongères commencent, avec nous, à fatiguer aussi nos concitoyens...on ne fait rien en « catimini ».

Vous aurez tout le loisir et le temps, si Monsieur Le Préfet donne son feu vert à la réalisation de ce projet éolien, à lui faire savoir si vous êtes pour ou contre. L'avenir n'est pas très rose, alors si la commune pouvait éviter, comme d'autres bien sûr, d'augmenter sérieusement les impôts, ce serait avec les retombées financières une bonne chose. Pensez à nos jeunes qui n'auront peut-être pas la chance d'avoir autant d'argent que certains des « rouspéteurs »...

L'avenir de nos communes rurales est incertain... Alors essayons d'être tous ensemble pour au moins conserver nos services dits de base... Quant au nucléaire dans 30 ans ( si nous sommes toujours là) nous en reparlerons, sachant qu'aujourd'hui et demain nous ne pourrions pas encore nous en passer... Alors nous ne reviendrons pas à la bougie si nous avons préparé l'Avenir de la transition énergétique...Et les Economies d'énergie, pourquoi ne pas commencer par là.....

Avant de terminer je voudrais dire merci à tous nos employés qui ont permis de la Poste aux services techniques en passant évidemment par le secrétariat de faire que cet été n'a pas été un désert au niveau des services rendus dans notre village encore légèrement en dessous des 500 habitants.

Que les associations soient aussi remerciées pour le travail d'animation qu'elles font...

Quant au Conseil Municipal et ses décisions, vous pouvez les découvrir sur les panneaux d'informations prévu à cet effet....

***Dins la nòstra lenga d'òc, vos disi adissiatz, que siagatz plan e que los nòstres malauts anèsson melhor.***

***A los que son venguts (Als novèls arribants), benvenguda!***

***A las familhas qu'an perdut qualqu'un, un èstre car, totas mas condolenças.***

***A lèu!***

***Dans notre langue d'oc, je vous dis au revoir (ou je vous salue?) , que vous alliez bien et que nos malades aillent mieux.***

***À ceux qui sont arrivés (Aux nouveaux arrivés), bienvenue!***

***Aux familles qui ont perdu quelqu'un, un être cher, toutes mes pensées et mes condoléances.***

***À bientôt!***

**Francis GAIRAUD**

---

## ***Informations diverses***

**Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie :**

**Les Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00**

**Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00**

**Le Mercredi de 9h00 à 12h00**

## Nos joies

### Le mariage de :

GABRIEL Cédric et RAYNAUD Stéphanie, qui se sont unis le 23 juin 2012 ,

*Félicitations et meilleurs vœux de bonheur*

### Naissance de :

DAL MAGRO Ahylan le 29 juin 2012, petit-fils de Déhiba et Serge BILHAC

*Bienvenue dans notre commune.*

---

## Au fil des conseils municipaux

### **Délibérations du CM du 02 juillet 2012 :**

- ⇒ concernant les heures complémentaires des adjoints techniques.
- ⇒ concernant le projet de création de ZDE sur le territoire communal.
- ⇒ concernant le projet de bail emphytéotique à passer entre la commune de Cabrières et le Syndicat Centre Hérault.
- ⇒ concernant la réintégration de la parcelle n° D 177 dans le PLU.
- ⇒ concernant le projet de convention d'occupation privative à passer avec le Syndicat de Défense de l'AOC Languedoc « Cabrières ».

### **Délibération du CM du 24 juillet 2012 :**

- ⇒ concernant la convention avec Hérault Energies pour les économies d'énergies.

### **Délibérations du CM du 03 septembre 2012 :**

- ⇒ concernant le virement de crédit pour l'achat de matériel pour l'école (200 €)
  - ⇒ concernant la convention et annexe financière définitive pour les travaux électricité, éclairage public et télécoms Poste Trescol (4500 € pour les télécoms)
- 

## Notre député en visite au caveau de l'Estabel

C'est ce 7 septembre que nous avons eu le plaisir d'accueillir notre député Kléber MESQUIDA et notre conseiller général Roger FAGES pour faire le point sur l'état de la récolte en cours, un tour d'horizon fut également abordé sur les différents problèmes de la viticulture, certaines inquiétudes concernant les échéances des exonérations foncières et les problèmes des droits de plantation.

Les concurrences européenne et mondiale ont aussi été abordées, tout comme les problèmes de commercialisation des vins Cabriérois en France et à l'exportation.

Bien entendu, cette amicale réunion s'est terminée par le verre de l'amitié avant le départ de nos invités.



# Parution du Cabriérois

Chacun et chacune est attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .

Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commerçants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**

**Pensez donc à anticiper l'annonce de vos différentes manifestations.**

## Agence postale

### **HORAIRES D'OUVERTURE:**

**du LUNDI au SAMEDI de 8 H 30 à 11 H 30**

*fermé les 2ème et dernier samedis du mois*

*(pour information les dates seront affichées sur la vitrine de l'agence)*

### **HORAIRES DE LEVEES DU COURRIER :**

**du LUNDI au VENDREDI à 10 H 00**

*le courrier posté le vendredi après 10 h 00 n'est levé que le lundi*

Je vous remercie pour votre compréhension concernant les changements d'horaires en période de vendanges et de bien vouloir en prendre note:

### **ouverture l'après-midi**

**du lundi 3 au vendredi 14 septembre de 14 h 30 à 17 h 30 ,  
l'agence étant fermée le matin et les samedis 8 et 15 septembre.**

**Les horaires habituels devraient reprendre à partir du 20 septembre avec  
ouverture le samedi 22 et le samedi 29 septembre de 8h 30 à 11 h 30.**

Bien à vous  
Sandrine C.

### **LES SERVICES DE L'AGENCE :**

#### **Dans votre agence postale, vous pouvez :**

- ⇒ faire affranchir vos courriers ,
- ⇒ déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis,
- ⇒ acheter des timbres , des enveloppes timbrées, des colissimos,
- ⇒ acheter vos recharges pour les téléphones mobiles (tout opérateur)
- ⇒ faire vos avis de réexpédition
- ⇒ effectuer vos paiements par carte bancaire...

#### **Et pour les clients de la Banque Postale,**

- ⇒ déposer les chèques,
- ⇒ verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (350 € maximum / 7 jours)
- ⇒ demander des virements de compte à compte...

#### **3 tarifs d'affranchissement selon les délais de livraison ( pour lettre - de 20 g) :**

- ⇒ la lettre économique : 4 jours : 0,55 €
- ⇒ la lettre verte : 2 jours : 0,57 € (pas de transport par avion)
- ⇒ la lettre prioritaire : 1 jour : 0,60 €

### **Le site Web de la commune est en ligne**

**Vous pouvez le consulter sur : <http://www.cabrieres34800.fr>**

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : [jacques.guelton@wanadoo.fr](mailto:jacques.guelton@wanadoo.fr)

## PLUIE DE DIPLÔMES POUR NOS COLLEGIENS ET LYCEENS

Ce mois de juin restera dans la mémoire de nos jeunes étudiants qui, une fois n'est pas coutume, ont tous réussi à leur examen de fin d'année tant au collège qu'au lycée.

Ce diplôme en poche, ils vont pouvoir continuer leurs études pour lesquelles nous leur souhaitons la plus grande réussite.

### BREVET DES COLLEGES

**BOUSQUET Pierre** (TB)  
**MOSSELMANS Benjamin** (AB)  
**NAYRAC Julien** (AB)  
**ROUX Lucie** (AB)  
**SIBILLE Lorenzo** (AB)  
**SIGWARD Verena**  
**TRINQUIER Elodie** (B)

### BACCALAUREAT

**BRUN Lyse** (AB)  
**DROSS Nicolas** (B)  
**FONS Vivien**  
**GUERRIERI Agata** (AB)  
**TRINQUIER Florian** (B)

## Information officielle

Liberté Égalité Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

## AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2012 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2012 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**

**Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.**

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

**Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

### PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

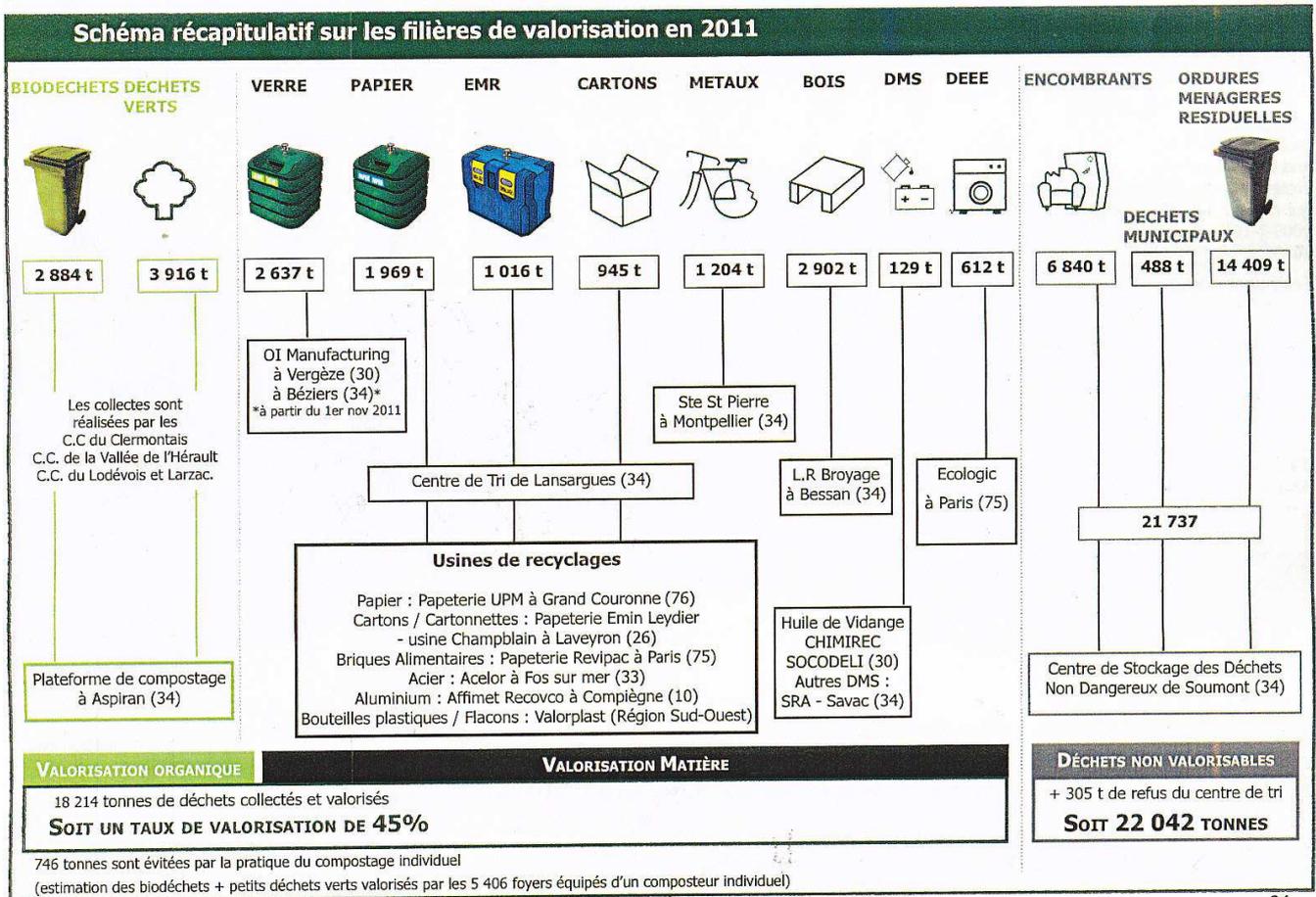
Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2013 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2013 inclus. A partir du 21 janvier 2013, aucune réclamation ne sera admise.

### INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

# Syndicat Centre Hérault



74

## Échos des Crozes

### TRAVAUX :

- ⇒ Les parapets entre les Crozes et le Mas Rouch sont terminés.
- ⇒ Le chemin du Puech Camp et celui des Combes ont été remis en forme par les employés communaux José et Alain.
- ⇒ Les trous dans la rue principale ont été bouchés avec du goudron en attendant la réfection de cette rue.

### FESTIVITES :

Tout l'été la place des Crozes a vu de nombreux repas s'y dérouler : repas andouillettes, maquereauade, méchoui

- ⇒ L'Association St Martin des Crozes vient de renaître (voir article de cette association). Cela nous promet de nouvelles festivités dans notre hameau la saison prochaine.

### CHASSE :

Depuis le 15 Août la chasse aux sangliers a débuté.

La saison s'annonce prometteuse car de nombreux marcassins ont été aperçus.

Bonne vendanges à tous.

Bonne rentrée à vous les enfants du hameau.

Le Premier Adjoint au Maire

Alain MATHIEU

Encore une fois à **Cabrières!**

## **SOIREE DE GUY FAWKES**

"Conspiration des Poudres"

**SAMEDI 3 NOVEMBRE AU STADE DE CABRIÈRES**



Qu'est que c'est que ça, alors?

Chaque année autour du 5 novembre nous Britanniques célébrons des événements qui ont eu lieu à cette date en 1605 à Londres. Il s'agissait d'un certain Guy Fawkes et ses amis-conspirateurs, qui ont tenté de faire exploser le Parlement et le Roi James 1er. Mais découverts à la dernière minute, ils ont été exécutés pour **trahison**.

**19h00 Accueil avec du vin chaud  
Barbecues fournis pour cuisiner.  
Amenez vos propres repas, boissons et couverts.  
20h00 - L'allumage du grand Feu de Joie.**

**ENEZ NOMBREUX!**

*Dans un but de sécurité tous les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.*

*En cas de mauvais temps la fête sera rapportée au 4 novembre.*

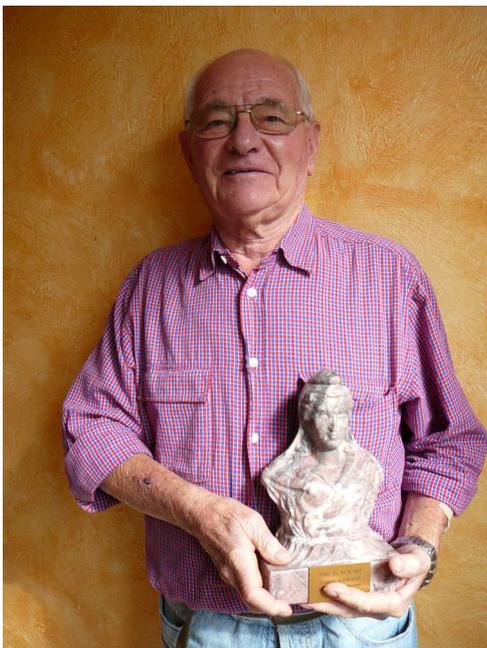
## *De nous à vous*

### **Notre Maire doublement récompensé**

Ce 15 septembre au salon des commandes des marchés publics au Parc des expositions de Montpellier et lors de l'assemblée générale des Maires et Maires ruraux de l'Hérault, notre Maire, Francis GAIRAUD, au nom de la commune a reçu le trophée EDF Collectivités (une éolienne miniature) pour les économies d'énergies, attribué au 23 premières communes du département ayant engagé cette démarche pour ses bâtiments communaux mais aussi pour l'éclairage public.



Francis en compagnie (de gauche à droite à) du Directeur d'Hérault Energies et du Président national des Maires ruraux



Ensuite à titre personnel, notre Maire en fonction, depuis 1976, a reçu, des mains du nouveau Préfet de région, Préfet de l'Hérault et de Mr Kléber MESQUIDA notre député et président des Maires, une très belle Marianne en marbre de Saint Pons de Thomières, avec deux autres Maires du département, venant récompenser ses mérites pour son long et généreux parcours d'élu local dans notre commune.

Bravo Francis.

## **C.C.A.S.**

## **Brevet de secourisme**

***Dans notre bulletin précédent nous vous annonçons l'organisation pour Octobre ou Novembre d'une nouvelle session du Brevet de Secourisme, aujourd'hui nous n'avons que 6 inscrits ???***

Nous vous rappelons qu'il serait souhaitable qu'il y ait au moins 10 personnes, cela se déroulerait sur environ 10 heures (dates et horaires à voir suivant disponibilités des pompiers de Clermont l'Hérault et des participants )

- Age minimum 14/15 ans (pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire)
- Prix : 60 € ( il sera demandé une participation de 15 € pour chaque participant)

### **Deux Estabelles dans le désert**

Elles ont participé à la soirée « portes ouvertes » de la cave coopérative le 10 août dernier, et les convives présents les ont aperçues derrière leur stand et ont pu goûter leurs délicieuses roses des sables.

Elles, ce sont Emilie Michel et Oréa Bejja, deux jeunes Cabriéroises âgées de 28 ans, qui se sont lancées le pari un peu fou de participer au Trophée Rose des Sables, rallye automobile qui se déroule, chaque année depuis 12 ans, dans le désert marocain.

C'est muni d'une boussole et d'une carte, remise le matin même, que les filles devront rallier le point de départ et le point d'arrivée. Une étape par jour, bivouac le soir : voilà, le programme de cette course d'orientation grandeur nature, organisée par l'association « les enfants du désert » qui œuvre pour améliorer la scolarisation et les conditions de vie des enfants et des populations locales.

[\(http://www.enfantsdudésert.org/\)](http://www.enfantsdudésert.org/).



Tout au long de l'année, les filles vont donc organiser différents événements pour réunir les dons et les fonds nécessaires à leur inscription au rallye : 6000€, un véhicule et, à minima, 50 kilos de dons (chaussures, matériel médical, fournitures scolaires, produits d'hygiène, etc...) doivent être réunis pour finaliser l'inscription.

***Elles participeront au Trophée sous le nom "les Estabelles", nom de l'association créée pour l'occasion.***

Elles comptent bien sûr sur le soutien de tout le monde pour parvenir à réaliser leur projet qui, au-delà d'une belle aventure, est avant tout une formidable expérience humaine.

***Le samedi 3 novembre, si le temps le permet, les filles organiseront une journée « lavage de voiture », puis tiendront un stand lors du week-end promotionnel du vin primeur.***

Pour suivre l'avancée du projet :

<http://lesestabelles.trophee-roses-des-sables.org>

sur facebook : [les estabelles](#)

## **GAZ DE SCHISTES**

La presse a annoncé que Monsieur le Président de la République et son Ministre en charge du dossier se sont engagés à annuler les permis de recherches et donc l'exploitation de ce gaz au minimum durant leurs mandats.

Espérons que nos élus prendront une décision définitive sur le sujet !!!!



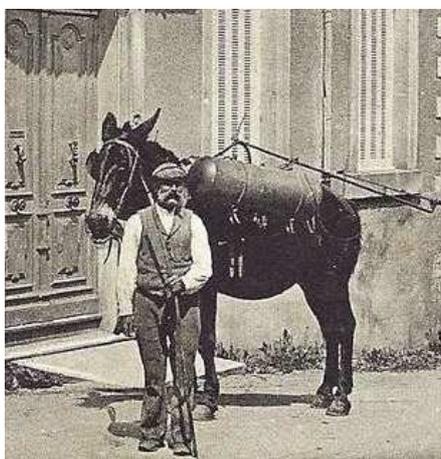
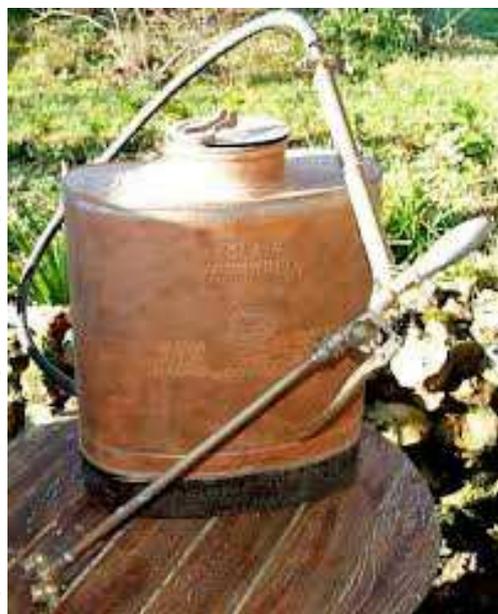
**Le mildiou** est apparu pour la première fois en France en 1878. Comme l'oïdium, il nous vient d'Amérique et est transmis par un champignon, le *Plasmophora viticola*, qui attaque tous les organes verts de la vigne. Il s'attaque d'abord aux feuilles, puis aux grappes, qui finissent par se dessécher ou pourrir sur pied.

Il a donc fallu trouver un traitement, en l'occurrence le sulfate de cuivre : mais celui-ci, employé seul, brûlait les feuilles de la vigne. Pour neutraliser son acidité ou la diminuer, on l'a mélangé avec une base, généralement de la

chaux de façon à former une sorte de bouillie : la bouillie bordelaise.

Une fois la bouillie préparée, il faut l'utiliser tout de suite, car elle ne se conserve pas. Voilà pourquoi la préparation se faisait dans la vigne même, ce qui supposait la présence d'une citerne, d'un puits ou d'un ruisseau à proximité, soit le transport de comportes pleines d'eau qui permettaient de fabriquer la bouillie pour une journée. La plus ancienne méthode utilisée pour répandre le produit sur la vigne consistait à utiliser une poignée de brindilles de chêne trempées dans un seau de bouillie porté sur le bras.

Il était évidemment plus efficace et plus rapide de répandre la bouillie sous forme d'un nuage de fines gouttes à l'aide d'un pulvérisateur. Très vite chacun s'est doté de ce genre d'appareil. Il existait des pulvérisateurs portés à dos d'homme, les pulvérisateurs à bât et les pulvérisateurs à traction. La pression dans ces premiers appareils était effectuée avec une pompe externe. Malgré un manomètre il était difficile de ne pas dépasser la pression, ce qui provoquait parfois des accidents.



Vinrent ensuite des machines à pression intégrée, bien plus pratiques.

A Cabrières le plus souvent ce fut un pulvérisateur à dos qui était utilisé. Peu de propriétaires possédaient du matériel utilisable sur le bât du cheval. Dans les remises agricoles des viticulteurs Cabriérois il n'est pas rare de trouver encore sur un étagère ce type de machine en cuivre oxydée le plus souvent de la marque VERMOREL de forme ovoïde ou cylindrique qui n'est plus, depuis bien longtemps, utilisée.

TRINQUIER Philippe

# La Bibliothèque du Bourniou

L'été est fini et c'est avec un réel plaisir que nous avons accueilli plus de 100 personnes et prêté 255 ouvrages. Un joli succès pour notre modeste bibliothèque; ces chiffres font la démonstration que ce service est important pour les Cabriéroises et Cabriérois.

Tout au long de l'été nous avons acheté de nombreux livres.

Mais tout d'abord nous voulons remercier M. Albert Martinez, l'auteur du superbe ouvrage "Tiberet, un site méconnu chargé d'histoire", qui a eu la générosité d'offrir au Bourniou un exemplaire de son livre. Vous pourrez donc consulter cette monographie sérieusement documentée et agréablement illustrée. M. Martinez a étudié de nombreuses archives, des sources variées pour présenter l'histoire, expliquer le fonctionnement de Tiberet et de ses moulins. Nul doute que vous aurez envie, après avoir feuilleté ce joli livre à la bibliothèque, de l'acheter. Vous le trouverez à l'épicerie, au bar, à la cave coopérative ou à la poste du village.

Parmi les dernières acquisitions:

**La sirène** de Camilla Lackberg. C'est le sixième épisode de la série et vous retrouverez le duo (Patrick Hedström et Erica Falck) qui vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière page, fut-ce au prix d'une nuit blanche.

**Un avion sans elle** de Michel Bussi a reçu le prix 2012 des maisons de la presse. Un thème original et un suspens bien ménagé jusqu'au dénouement.

Vous pouvez aussi emprunter **Désordre**, le dernier ouvrage de J.C Carrière; l'auteur y évoque sa vie. Dans **les Hommes -Couleurs**, Chloé Korman raconte l'histoire d'une famille mêlée à l'épopée des migrations modernes, dans les années cinquante, à la frontière américano-mexicaine.

Bien sûr les romans du terroir sont toujours très demandés: **Le Barrage** de G. Bordes, **Terres de sel** de JP. Védrières, **La Guérisseuse de Peyreforte** de L.O. Vitté vous feront découvrir mille et une histoires de nos provinces.

Nous attendons les événements de la rentrée littéraire pour satisfaire votre curiosité.

Nous pourrions aussi renouveler les prêts de la DDLL puisqu'après un long arrêt lié au déménagement dans la nouvelle médiathèque de Pierres Vives le bibliobus reprendra en octobre ses tournées trimestrielles.

N'hésitez donc pas à nous suggérer des titres que vous souhaiteriez lire.

BONNES LECTURES

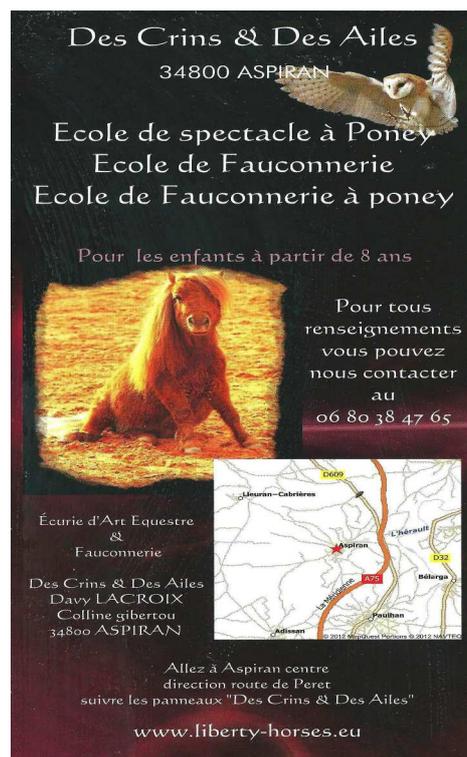
Les bénévoles

## Autre Information

**L'établissement "Des Crins & Des Ailes" ouvre à partir de 26 septembre 2012 une école de spectacle à Poney & de fauconnerie à poney pour les enfants à partir de 8 ans.**

**Vous pouvez inscrire vos enfants dès aujourd'hui.**

**Pour tous renseignements contacter le :  
06 80 38 47 65**



Des Crins & Des Ailes  
34800 ASPIRAN

Ecole de spectacle à Poney  
Ecole de Fauconnerie  
Ecole de Fauconnerie à poney

Pour les enfants à partir de 8 ans

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 06 80 38 47 65

Écurie d'Art Equestre & Fauconnerie  
Des Crins & Des Ailes  
Davy LACROIX  
Colline gibertou  
34800 ASPIRAN

Allez à Aspiran contre direction route de Peret suivre les panneaux "Des Crins & Des Ailes"

www.liberty-horses.eu

# *La vie de nos associations*

---

## **LO CERCLE OCCITAN "LOS VISSONÈLS"**



*Los corses (que son pas escolars !) de lenga e de cultura occitanas tornaràn reprendre lo*  
**DIMARS 2 D'OCTOBRE de 2012.**

Se debanaràn coma de costuma de **6 oras del vèspre a 8 oras manca un quart**, dins la Sala de l'**Ostal de las Associacions**.

Podètz venir sens engatjament (que l'ensenhaire es benevòl !) per veire cossí aquò se passa.

Al plaser, benlèu ?, de s'encontrar...

Pels "Vissonèls" : Renat Portièr

## **LE CERCLE OCCITAN "LES VISSOUNELS"**

*Les cours (qui ne sont pas scolaires !) de langue et de culture occitanes reprendront le*  
**MARDI 2 OCTOBRE 2012.**

*Ils se dérouleront comme de coutume de 18 heures à 19 heures 45, dans la Salle de la Maison des Associations.*

*Vous pouvez venir sans engagement (car l'enseignant est bénévole !) pour voir comment cela se passe.*

*Au plaisir, peut-être ?, de se rencontrer...*

*Pour les "Vissounels" : René Pourtier*

---

## **Les Amis de Saint-Martin des Crozes vous propose:**



### **L'ACTE III**

avec dans le rôle de :

- La présidente : Aline Dejean
- Le vice-président : Serge Dejean
- La trésorière : Marie-France Mathieu
- La vice trésorière : Bernadette Morien
- Le secrétaire : Jean Paul Morien
- La vice secrétaire : Françoise Ferrat

**Toute la troupe accueillera avec plaisir tous les intermittents motivés pour les diverses représentations qui se produiront du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013.**

Nous vous informerons de celles-ci en temps voulu par voie d'affiche.

**Prix du billet : 5€**

**A retirer au guichet de la Poste de Cabrières.**

Pour tout renseignement, le metteur en scène reste à votre disposition au : 04 67 96 15 77

# *La vie de nos associations*

---

## *Les Parents d'Elèves de l'École de CABRIERES*



Les membres de l'association des parents d'élèves de l'école de Cabrières apprécient et remercient toutes les personnes qui ont contribué à la réussite des différentes manifestations lors de l'année scolaire 2011/2012.

---

## *L'amicale des cheveux blancs*

Lors de la réunion d'information de l'association « Ma vie » qui a eu lieu dernièrement, la plupart des adhérents présents ont été sensibilisés par le programme proposé :

- ⇒ Promouvoir les comportements favorables à la santé, l'alimentation et à l'activité physique adaptées chez les personnes retraitées.
- ⇒ Prévention de la perte d'autonomie et du risque de chute.
- ⇒ Programme d'activité pour jeunes retraités autour du projet de vie individuel.

Nous allons nous réunir afin de déterminer le nombre de personnes intéressées par ces séances qui auraient lieu pour une période d'essai de 3 mois.

Séance hebdomadaire d'une heure, dès le mois de septembre.

Bien entendu le bureau s'informera des aides qui pourraient être obtenues et du financement de cette initiative.

Veillez nous contacter pour nous informer de votre participation éventuelle.

**Le nombre de participants par groupe étant limité à 15.**

*Dans un autre registre, une sortie en péniche sur le Canal du Midi vous a été proposée au départ des écluses de Fonsérannes.*

***L'Association « Ma Vie » spécialisée dans le développement de programmes de prévention santé (activité physique adaptée chez les personnes retraitées et à tout public), organise une réunion le :***

***JEUDI 27 SEPTEMBRE A 10H00 à la SALLE DES FETES DE CABRIERES***

Pour tous renseignements complémentaires veuillez nous contacter aux numéros suivants :

04.67.44.35.16

04.67.95.35.94

A très bientôt !

# *La vie de nos associations*

---

## *Entente sportive Cœur d'Hérault*

---



L'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC34) débute une nouvelle saison, sous la présidence de Jacques Bilhac qui a pris, dans la continuité, le relais de Paul Chambourdon à la tête du club de foot intercommunal (Péret, Fontes, Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Nizas, Adissan). Grâce au regroupement de plusieurs villages, l'ESC34 a pu se développer en mutualisant les moyens financiers, humains et logistiques pour accueillir près de 200 licenciés la saison dernière.

Le club se structure chaque année, autour de son école de foot, de son pôle Jeunes avec la mise en place d'un projet sportif sur plusieurs années, chargé de faire le lien avec les équipes seniors. Avec des structures homologuées sur la commune de Fontes, ce projet est basé sur l'accueil et la formation de jeunes joueurs, d'éducateurs et d'arbitres. Cela lui a valu, fin 2010, la labellisation de son école de foot par la Fédération Française, puis d'être retenu par le Conseil Général de l'Hérault au titre des écoles de sports du département.

C'est la rentrée !

Si les seniors et les équipes de jeunes ont repris le chemin du stade, les enfants ont fait leur rentrée le mercredi 5 septembre.

Le club, qui aura cette année encore une équipe U17, deux équipes seniors et une équipe vétérans accueille les enfants le mercredi après-midi au stade Battesti de Fontes dans les catégories suivantes :

**U6, U7 et U8 (enfants nés en 2007, 2006 et 2005), à 14h.**

**U9, U10 et U11 (enfants nés en 2004, 2003 et 2002), à 15h15**

**U13 (2001 et 2000), à 15h30**

**U15 (1999 et 1998), à 17h15**

**Places limitées. Renseignements et inscriptions sur place lors des entraînements.**

Coordinateur Sportif Général : Christophe Francon (06 42 38 88 70) ; Ecole de foot : Yannick Maïa (06 77 21 21 89) ; Secrétariat : Alain Mendez (06 31 18 83 88)

**Infos sur le site du club : [esc34.fr](http://esc34.fr)**

---

## *Foyer rural de l'Estabel*

---

### **ASSEMBLEE GENERALE**

Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale du Foyer Rural de l'Estabel le :

**VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012**

**A 18.30 H**

**A LA SALLE DES FETES**

Cette assemblée vous donnera l'occasion:

- ⇒ De vous renseigner sur les activités proposées et éventuellement vous inscrire à une ou plusieurs de ces activités
- ⇒ De savoir ce qu'organise le Foyer Rural tout au long de l'année
- ⇒ De donner de nouvelles idées

Un apéritif sera servi en clôture, venez nombreux ...

## CAVE DE CABRIERES ESTABEL

### TERRE DES GUILHEM

#### VENDANGES 2012 :

Les vendanges encore très prometteuses ont commencé le lundi 03 septembre 2012.



Des belles pluies au printemps, quelques orages en Juillet et fin Août, entre deux, de la chaleur, un bon cocktail pour un bon millésime 2012.



Toujours dans la démarche « **communale** » les vignes ont été classées par catégorie pour pouvoir faire une bonne sélection lors des apports des raisins. Les viticulteurs doivent respecter un cahier des charges assez strict tout au long de l'année ainsi qu'un calendrier des vendanges pour amener leur récolte.

#### ***Cabrières, le Terroir aux 3 couleurs mise toujours de plus en plus sur la qualité.***

La vendange nous promet des blancs et rosés très fruités, croquants et frais.  
Les Vins rouges seront bien structurés, auront une bonne matière et seront bien colorés.



#### CAVEAU DE VENTES :

***Au Caveau de ventes vous trouverez actuellement des SUPER PROMOS :***

***Château Cabrières rouge 2004 : Le Carton à 40.00 € au lieu de 60.00 €  
Mastro rouge 2003 : Le Carton à 40.00 € au lieu de 66.00 €***

#### DATES A RETENIR :

Sortie du Vin Primeur AOC Cabrières rouge et rosé : **Judi 15 Novembre 2012**

#### ***Suivi d'un week-end de festivités :***

***Vendredi 16 novembre 2012 soir : Soupe à l'oignon + animation musicale  
Samedi 17 novembre 2012 soir : Repas avec animation musicale  
Dimanche 18 novembre 2012 toute la journée : Rando VTT et pédestre***



## Informations pratiques

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00  
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 12h00  
Tél.: 04 67 96 07 96

### Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis JUAN  
Tél.: 06 11 13 03 71

### Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40  
Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40  
Fermée un samedi par mois  
Tél.: 04 67 96 10 41

### Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de  
17h00 à 18h30

### Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de  
9h00 à 12h00

### Permanences des élus

*Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.*

#### **Rappel:**

**Maire:** Francis GAIRAUD

**1er Maire Adjoint:** Alain MATHIEU (Les Crozes)

**2ème Maire Adjoint:** Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme

**3ème Maire Adjoint:** Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.  
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.  
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières  
avenue de Clermont  
34800 CABRIERES  
Téléphone : 04 67 96 07 96  
Télécopie : 04 67 96 01 11  
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr  
Site Internet : <http://www.cabrieres34800.fr>